

INFOS

MAI 2010 - MONTERBLANC

MAIRIE

⇒ Prochain conseil municipal : **jeudi 20 mai 2010 à 19H**
⇒ Mairie fermée le **samedi 15 mai 2010**.

AVIS DE LA MAIRIE

Afin de développer l'espace dédié aux activités médicales, paramédicales et aux soins de beauté situé place Anne de Bretagne et d'encourager l'installation d'un nouveau commerce, la municipalité proposera à la location le local resté vacant au rez-de-chaussée de la Résidence Anne de Bretagne.

Avril et mai : sélection du candidat ;

Juin – juillet – août : acquisition et aménagement du local ;

Septembre : ouverture !

Dossier disponible en Mairie : étude de marché sur le développement de l'offre commerciale à Monterblanc à l'horizon 2015, dossier technique concernant le local, conditions de location, dossier de candidature.

COLLECTE en PORTE à PORTE des ENCOMBRANTS

Une collecte en porte à porte des encombrants aura lieu le **mardi 4 mai 2010**. Cette collecte concerne uniquement les déchets encombrants (gros électroménager, meubles démontés, literie...) des habitants qui n'ont pas les moyens de se déplacer. Il est obligatoire de s'inscrire auprès de Vannes Agglo (02.97.68.33.81)

DECHETERIES

Les déchèteries de Vannes Agglo seront exceptionnellement fermées les **samedis 1^{er} et 8 mai 2010**. Elles seront néanmoins ouvertes les lundis 3 et 10 mai aux horaires habituels.

ENVIRONNEMENT

⇒ Distribution de composteurs le **mardi 1^{er} juin 2010** à la salle des fêtes d'**Elven** (Boulevard de la Résistance) à partir de 18H00. Inscription obligatoire auprès de Vannes Agglo (0 800 300 425)

Invitation à la démarche participative autour des études préalables à la Zone d'Aménagement Concerté

Dans la perspective d'une évolution urbaine maîtrisée, la Commune a initié des études préalables à l'aménagement d'une Zone d'Aménagement Concerté sur un périmètre en confortation du centre bourg.

La maîtrise du projet d'aménagement est un objectif fondamental, l'évolution du bourg doit contribuer à améliorer durablement le cadre de vie. Ce projet devra permettre de :

- Limiter la consommation de l'espace en privilégiant l'urbanisation des espaces libres enclavés dans la zone urbaine,
- Dynamiser le centre bourg par une forme bâtie, des espaces publics et un programme commercial adaptés,
- Offrir des logements répondant aux enjeux de mixité sociale,
- Permettre la mixité des usages entre habitat, commerces et équipements,
- Organiser les liaisons, en particulier les liaisons douces à l'échelle du bourg.

Pour définir et planifier ce programme d'aménagement la Commune s'est entourée des compétences nécessaires :

- EADM, société d'économie mixte du Morbihan, assiste la commune sur les aspects administratifs et financiers, pilote les études préalables et les ateliers thématiques,
- Le cabinet Archidée (urbanisme, architecture, paysage) a pour mission de concevoir le projet,

- Le bureau d'étude Chauvaud-TBM et son groupement ont pour mission de réaliser les études environnementales (études d'impact, énergétiques et dossier loi sur l'eau),

- Le cabinet Guillemot a pour mission d'apporter les solutions techniques et de chiffrer le projet.

Cette réflexion est mise en œuvre dans le cadre d'une Approche Environnementale de l'Urbanisme, préconisée par l'Ademe, pour un projet urbain de qualité environnementale. Il s'agit d'une démarche concertée dans laquelle les habitants sont associés à la définition des enjeux fondamentaux et à l'élaboration du projet.

Dans cette perspective, des ateliers thématiques sont mis en place. L'objectif de ces ateliers est de partager un diagnostic et de dégager les enjeux et orientations en terme de développement durable.

Quatre ateliers sont prévus :

- **Paysage, biodiversité et gestion de l'eau le mercredi 26 mai à 18h00 à la salle des fêtes.**
- **Formes urbaines, et économie d'énergie le 9 juin à 18h00 à la salle des fêtes.**
- **Déplacements et circulations douces le 23 juin à 18h00 à la salle des fêtes.**
- **Atelier de synthèse le 7 juillet à 18h00 à la salle des fêtes.**

Ces ateliers rassembleront des élus, des associations, les partenaires institutionnels et des habitants qui seront amenés à débattre sur les objectifs du projet en matière de développement durable. Ces ateliers permettront aux bureaux d'études de parfaire leur analyse du territoire et d'adapter le projet en fonction des remarques.

La Commune invite les habitants intéressés à s'inscrire aux ateliers au secrétariat de la mairie.

PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS DE VANNES AGGLO

Projet structurant pour la prochaine décennie, le Plan de Déplacements Urbains vise à organiser les déplacements sur l'agglomération vannetaise, en réduisant notamment l'usage de l'automobile au profit de modes de transports non polluants, comme les transports collectifs ou les modes doux. L'enjeu étant de répondre aux besoins de mobilité de chacun et d'améliorer notre quotidien et notre cadre de vie. La phase de diagnostic ayant été achevée au printemps 2009 et les objectifs fixés, le PDU aborde aujourd'hui sa dernière phase d'élaboration avant enquête publique, celle de la définition d'un programme d'actions pour la prochaine décennie.

Ce projet important sera présenté dans les mairies de l'agglomération au moyen d'une exposition publique gratuite, et plus particulièrement du **3 au 11 mai 2010** en mairie de **Monterblanc**. Venez nombreux découvrir cette exposition et faire part de vos observations. Mme ROUSSEAU (Vannes Agglo) se tiendra à la disposition du public à la Mairie le **10 mai de 10H à 12H**.

N'hésitez pas également à venir échanger sur le sujet à l'occasion de la réunion publique organisée le **10 juin 2010 à 18H00 au Palais des Arts de Vannes**.

SERVICE JEUNESSE

La Maison des Jeunes sera fermée les **vendredi 14 et samedi 15 mai**.

Durant la semaine de la sécurité routière l'équipe de la MDJ sera présente sur des actions de prévention. Les jeunes qui veulent se mobiliser peuvent venir nous rencontrer.

SEMAINE SECURITE ROUTIERE

⇒ Réinitiation Code de la Route : une réinitiation gratuite du Code de la Route, pour tout public, aura lieu le **vendredi 21 mai à 19H30** à la salle des fêtes.

⇒ Quiz sécurité routière (par équipe de 5 personnes) aura lieu à la salle des fêtes le **samedi 22 mai 2010 à 14H**.

1^{er} prix : 5 stages centaures
Et de nombreux autres lots.

Pour ces deux activités : inscriptions en mairie (02.97.45.90.03 ou par mail : mairie@mairie-monterblanc.fr) **avant le 5 mai 2010**.

CHIENS DANGEREUX PERMIS DE DETENTION

Vous possédez un chien classé en 2^{ème} catégorie (chien de garde et de défense) ou en 1^{ère} catégorie (chien d'attaque). La détention de ces chiens, en raison de leurs caractéristiques morphologiques et de leur puissance, est soumise à des règles particulières. **Depuis le 1^{er} janvier 2010**, vous devez être titulaire d'un permis de détention. La délivrance de ce permis par le Maire est conditionnée à la présentation de justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1^{ère} catégorie), d'attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale. Les références du permis de détention doivent être reportées dans le passeport pour animal de compagnie délivré par le vétérinaire.

⇒ **Le défaut de permis de détention est puni de trois mois d'emprisonnement et de 3750 € d'amende.**

TELE TOUT NUMERIQUE

Le **8 juin**, la Bretagne passera au tout numérique. Pour y accéder, les foyers doivent s'équiper d'un simple adaptateur numérique branché sur le poste de télévision. Il n'est pas nécessaire de changer sa télévision pour passer à la télé tout numérique. Plusieurs aides sont possibles :

■ financière, sous certaines conditions de ressources (formulaire sur le site internet, la demande doit être faite dans un délai maximum de 3 mois (au plus tard le 8 septembre).

■ technique et humaine (mise en service et réglage des équipements) pour les personnes de plus de 70 ans ou souffrant d'un handicap égal ou supérieur à 80 %.

Vous pouvez appeler au 0 970 818 818, numéro non surtaxé (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8H à 21H). Site internet : www.tousaunumerique.fr

SUPER LOTO

L'association de chasse « Les Disciples de St Hubert » organise un loto le **mercredi 12 mai** à la salle des fêtes à 20H30 (ouverture des portes à 19H00). Il sera animé par APM Electro -Son..

1^{er} lot : Bon d'achat de 500 € ou lot surprise

2^{ème} lot : TV 82 cm ou bon d'achat

3^{ème} lot : 1 congélateur armoire ou bon d'achat

Nombreux autres lots échangeables.

NOUVEAU

« Au P'Tit Marché » ouverture d'un point **Club Vidéo Locatif**

■ 3.80 € le film par jour ou

■ Formule abonnement illimité dans le temps

pour 10 DVD à 30 €

pour 1 DVD à la fois pour 24 heures

⇒ vous pouvez commander les DVD de votre choix.

Nouveaux horaires :

8H30 à 12H45

15H30 à 19H15

Dates à retenir

→ **Lundi 3 mai au mardi 11 mai** : exposition publique du Plan de Déplacements Urbains de Vannes Agglo (salle du conseil municipal)

→ **Samedi 8 mai** : Tri Condat Hent à Mangolérian.

→ **Samedi 8 mai** : soirée polynésienne à la salle des fêtes.

→ **Mercredi 12 mai** : grand loto à la salle des fêtes (Société de Chasse Les Disciples de Saint Hubert).

→ **Dimanche 16 mai** : Bal à papa à la salle des fêtes (Club du Bel Age).

→ **Du 17 au 23 mai** : semaine de la Sécurité Routière à Monterblanc.

→ **Mercredi 26 mai** : atelier thématique « paysage, biodiversité et gestion de l'eau » à 18H à la salle des fêtes.

→ **Samedi 5 juin** : bal country à la salle des fêtes (Country Partner).

→ **Mercredi 9 juin** : atelier thématique « formes urbaines et économie d'énergie » à 18H à la salle des fêtes.